

# Le député revient sur le terrain



**Le déplacement de Fabrice Brun à Borne faisait suite à la lettre du 22 mai de l'association La Bourniquelle aux candidats aux législatives relative aux dysfonctionnements des télécommunications en montagne ardéchoise.**

**S**amedi 8 juillet, Fabrice Brun reprenait contact avec la circonscription après des obligations parlementaires qui ne laissent actuellement que très peu de place à une présence sur le terrain.

Son déplacement à Borne faisait suite à la lettre du 22 mai de l'association La Bourniquelle aux candidats aux législatives relative aux dysfonctionnements des télécommunications en montagne ardéchoise.

## Facture numérique

Fabrice Brun rappelait ses principaux axes de campagne au maire de Borne et au représentant de La Bourniquelle : la santé et le numérique en zone rurale, précisant qu'il n'excluait pas bien sûr l'emploi, mais que ce sujet dépendait d'actions à l'échelon national qui dépassaient le cadre de cette réunion. Pour ce qui préoccupait ses interlocuteurs, il envisageait des solutions politiques et juridiques allant de l'incitatif au coercitif. Il suggérerait à ses collègues une action nationale pour les

télécommunications du type du "FACÉ" (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) créé en 1936 pour aider les collectivités à financer leurs travaux d'électrification rurale.

Il poursuivait en considérant que cette injustice pourrait tout à fait être soumise aux compétences du Défenseur des droits par le monde associatif ou un collectif de défense des usagers.

Le maire évoquait notamment le multiplexage qui pénalisait certains abonnés, en insistant sur les risques qui avaient été pris en matière de sécurité pour des abonnés isolés, par exemple au hameau des Chambons ; le représentant de l'association de sauvegarde du patrimoine bourniquel reprenait quelques arguments de la lettre du mois de mai en notant notamment que la situation était d'autant plus rageante que la fibre optique passait à proximité voire au pied de certaines habitations réduisant à néant un potentiel d'activités liées au télétravail.